

24 September 2010

English/French only

UNITED NATIONS FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE

Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice

Thirty-third session

Cancun, 30 November to 4 December 2010

Item 3 of the provisional agenda

Nairobi work programme on impacts, vulnerability and adaptation to climate change

Views and information on the effectiveness of the Nairobi work programme on impacts, vulnerability and adaptation to climate change in fulfilling its objective, expected outcome, scope of work and modalities

Submissions from Parties and relevant organizations

Addendum

1. In addition to the 18 submissions contained in document FCCC/SBSTA/2010/MISC.8, one further submission was received on 22 September 2010.
2. In accordance with the procedure for miscellaneous documents, this submission is attached and reproduced* in the languages in which it was received and without formal editing.

* This submission has been electronically imported in order to make it available on electronic systems, including the World Wide Web. The secretariat has made every effort to ensure the correct reproduction of the text as submitted.

FCCC/SBSTA/2010/MISC.8/Add.1

GE.10-62749

Please recycle 

Submission by the Government of Canada

Views on the effectiveness of the Nairobi work programme on impacts, vulnerability and adaptation (NWP) in fulfilling its objective, expected outcome, scope of work and modalities as stated in decision 2/CP.11

August 2010

Canada welcomes this opportunity to share views on the effectiveness of the Nairobi work programme on impacts, vulnerability and adaptation (NWP) in fulfilling its objective, expected outcome, scope of work and modalities as stated in decision 2/CP.11.

Mindful of the long-term and iterative nature of adaptation processes, as well as the role of the UNFCCC and mandate of the SBSTA, Canada feels that the NWP has made significant progress in achieving the objective and expected outcome established in decision 2/CP.11. We believe that the type of knowledge and information captured by the NWP has contributed, and should continue to contribute, significantly to enhancing international cooperation on adaptation. Furthermore, Canada believes that the framework provided in the Annex to decision 2/CP.11 remains valid, and could usefully serve as the foundation for future work by the SBSTA on this issue.

Objective

The objective of the NWP is to assist all Parties, in particular developing countries, including the least developed countries and small island developing States, to improve their understanding and assessment of impacts, vulnerability and adaptation, and make informed decisions on practical adaptation actions and measures to respond to climate change on a sound scientific, technical and socio-economic basis, taking into account current and future climate change and variability.

By denoting that the objective is to assist Parties, it is recognized that national governments have a key role to play in the implementation of adaptation action. We would like to briefly highlight some of the ways that the NWP has helped inform adaptation initiatives undertaken by Canada.

Since the NWP was initiated in 2006, Canada has introduced a number of new federal adaptation programs. These include initiatives addressing climate scenarios (with an emphasis on extreme events), tools to support adaptation decision-making, mechanisms for regional collaboration, as well as initiatives to facilitate risk assessment and adaptation planning at the community level. Discussions at NWP expert meetings and technical workshops, including insights gained from the experiences of other countries, have informed the development and implementation of these programs. Information on adaptation knowledge platforms/networks compiled by the NWP is helping to inform development of web-based dissemination mechanisms in Canada. With respect to international activities, outputs from the NWP have influenced Canada's position on adaptation within the Ad-hoc working group on long-term cooperation (AWG-LCA) and have more generally informed Canada's approach to development assistance.

Expected outcomes

Given that outcomes related to adaptation will only be realized over a period of many years, it is not yet possible to fully assess the success of the NWP in achieving its expected outcomes.

Further, Canada is of the opinion that none of these expected outcomes can be achieved through the NWP alone. As such, a full assessment of success is not possible without further feedback from Parties on how they have used the NWP to inform their decision-making.

That said, Canada feels strongly that progress has been made towards achieving these outcomes. Perhaps the most significant progress relates to enhancing cooperation on adaptation, as evidenced by the more than 170 partner organizations and the key role they have played in implementation of the NWP.

One example in which Canada has contributed directly relates to the role of professional engineers. Canada recognized the key role of these practitioners in adaptation, and with substantial support from our domestic adaptation programme, Engineers Canada developed a protocol for assessing the vulnerability of infrastructure to climate change. Working through Engineers Canada's global association, the World Federation of Engineering Organizations (WFEO), the NWP provided an ideal platform to share this experience internationally. WFEO has become an NWP partner and expanded the scope of the infrastructure vulnerability protocol. The first international workshop on the protocol was held in April 2010, with the participation of another NWP partner, the Caribbean Community Climate Change Centre. Application of the protocol in other countries will be starting later this year in Costa Rica, and hopefully be expanded to other developing country regions.

Canada is also of the view that wise decisions have been made regarding issues such as the enhanced development and dissemination of knowledge from practical adaptation activities, where linkages are provided to sites maintained by NWP partner organizations rather than the UNFCCC duplicating web-based platforms.

Canada feels that the expected outcome relating to improved information and advice to the COP and its subsidiary bodies to be especially important in enhancing international cooperation on adaptation. We view the existing model of forwarding information and advice following completion of a major phase of activities as appropriate. We are also willing to explore mechanisms that would facilitate other subsidiary bodies reporting on how they have utilized this information and advice.

Scope of Work

The two thematic areas identified in decision 2/CP.11 (impacts and vulnerability, and adaptation planning, measures and actions) and the associated sub-themes encompass almost all aspects of adaptation and are clearly relevant to all Parties. Such broad relevance is vital in facilitating a high level of participation and exchange of information. Future work could benefit, however, from a narrower focused scope of work than currently encompassed by the nine work areas agreed to in the conclusions of SBSTA 25 (FCCC/SBSTA/2006/11). Given the importance that all Parties place on enhancing on-the-ground adaptation actions, Canada will continue to suggest that focus be placed on activities related to adaptation planning and practices.

Modalities

Several of the modalities listed in the Annex to decision 2/CP.11 have been used effectively, and in some cases have exceeded expectations.

Workshops and meetings: The technical workshops and expert meetings have been well organized, well supported by Parties and have benefited from the participation of relevant organizations and experts. More extensive participation by adaptation practitioners would increase the scope of information exchange and facilitate scaling-up of knowledge. Canada has found that the more targeted the workshop's subject matter, the more effective and interactive are the discussions. Increased participation by the three UNFCCC expert groups would also be beneficial in informing both the participants in the NWP and the work of the expert groups.

Engaging external experts: The extremely broad scope of the NWP, and the scope of adaptation generally, necessitates access to a large and evolving body of expertise. To date, the NWP has been very effective in engaging experts in both the technical workshops and expert meetings. Experts have also been used effectively in the development of technical papers. The NWP focal points from partner organizations represent an extremely important group of experts who could play a stronger role in future activities and program development.

Reports and Technical Papers: The electronic newsletters prepared by the secretariat are an effective means of communicating some of the information emanating from the programme more broadly. The technical papers prepared under the NWP are also useful, and their credibility could be enhanced by subjecting them to peer review. We concur with the view expressed by many Parties that there is need for more products that are of use to decision-makers working on specific adaptation problems. Many NWP partners have already produced such materials, and can be encouraged to produce more. At the same time, there may be value in the UNFCCC producing more accessible outputs on specific themes or issues, such as sea level rise or water resource management, that others could complement with more detailed information at the regional or local scale.

Targeted submissions: While a large number of submissions were sought during the first five years of the NWP, responses from Parties were limited. We see value in requesting submissions that express views on the effectiveness of the programme and possible future directions, but unless a sufficient number of Parties respond, representing all positions on a given issue, the usefulness of submissions on most substantive issues is limited.

Other modalities: Some of the most effective modalities in implementation of the NWP to date are those that were not identified in Decision 2/CP.11. Specifically, the Calls for Action and reciprocating Action Pledges have proven to be an extremely effective mechanism for the engagement of external organizations. These modalities should continue and be improved where possible.

In summary, Canada is pleased with progress to date on implementation of the NWP, recognizing that its primary role is to catalyze action, including by national governments. We believe that the need for sound scientific and technical information to inform adaptation action will continue to increase, and that there is need for continuation of the work being done under the NWP. While all theme areas of the work programme are extremely relevant, those activities related to adaptation planning and practices are of particular value to assist Parties in implementing adaptation actions. While supporting existing modalities, we recognize the need for more "user-friendly products" that can be readily accessed by decision-makers. In some cases, partner organizations may be well placed to address these needs.

Présentation du gouvernement du Canada

Points de vue sur l'efficacité du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements au regard de son objectif, des résultats escomptés, de son champ d'activité et de ses modalités d'exécution, tels que définis dans la décision 2/CP.11.

Août 2010

Le Canada se réjouit de cette occasion de partager quelques points de vue sur l'efficacité du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements au regard de son objectif, des résultats escomptés, de son champ d'activité et de ses modalités d'exécution, tels que définis dans la décision 2/CP.11.

Eu égard à la nature itérative et de longue haleine des processus d'adaptation ainsi que du rôle de la CCNUCC et du mandat de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), le Canada estime que le programme de travail de Nairobi a permis d'accomplir d'importants progrès pour ce qui est d'atteindre l'objectif et les résultats escomptés énoncés dans la décision 2/CP.11. Nous estimons que les connaissances et informations que le programme de travail de Nairobi a pu récolter ont sensiblement contribué à améliorer la coopération internationale en matière d'adaptation et devraient continuer à le faire. Par ailleurs, le Canada estime que le cadre de travail proposé dans l'annexe à la décision 2/CP.11 demeure valable et pourrait servir de fondement aux futurs travaux du SBSTA en la matière.

Objectif

L'objectif du programme de travail de Nairobi consiste à aider toutes les Parties, en particulier les pays en développement, surtout les moins avancés et les petits États insulaires en développement à améliorer leur compréhension et leur évaluation des impacts, de la vulnérabilité et de l'adaptation en ce qui concerne les changements climatiques et à prendre des décisions éclairées concernant des actions et mesures d'adaptation pratiques pour répondre aux changements climatiques sur de solides bases scientifiques, techniques et socio-économiques, tout en considérant les changements et variabilités climatiques présents et futurs.

Il convient de noter que l'objectif consiste à aider les Parties, mais il est reconnu du même coup que les gouvernements nationaux ont un rôle fondamental à jouer pour la mise en œuvre des pratiques d'adaptation. Nous aimerions souligner brièvement certaines des manières dont le programme de travail de Nairobi a aidé à documenter les initiatives d'adaptation entreprises par le Canada.

Depuis que le programme de travail de Nairobi a vu le jour en 2006, le Canada a mis en place un certain nombre de nouveaux programmes d'adaptation fédéraux. Ces programmes comprennent des initiatives visant une diversité de scénarios climatiques (mettant l'accent sur les événements extrêmes), l'élaboration d'outils à l'appui des prises de décisions en matière d'adaptation, des mécanismes de collaboration régionale, ainsi que des mesures conçues pour faciliter la gestion des risques et la planification de l'adaptation au niveau communautaire. Les discussions découlant des réunions et des ateliers techniques d'experts au sujet du programme de travail de Nairobi, ainsi que les points de vue obtenus des expériences d'autres pays ont permis de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de ces programmes. Les informations sur les plateformes/réseaux du savoir en matière d'adaptation compilées par le programme de travail de

Nairobi contribuent actuellement à étayer le processus d'élaboration de mécanismes de diffusion en ligne au Canada. En ce qui a trait aux activités internationales, les réalisations du programme de travail de Nairobi ont influencé la position du Canada sur l'adaptation au sein du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme (AWG-LCA) et plus généralement, l'approche du Canada à l'égard de l'aide au développement.

Résultats escomptés

Étant donné qu'il faudra de nombreuses années avant de pouvoir constater les résultats en matière d'adaptation, il n'est pas encore possible d'évaluer avec certitude à quel point le programme de travail de Nairobi est en train d'accomplir les résultats escomptés. Par ailleurs, le Canada est d'avis qu'aucun de ces résultats ne saurait se matérialiser comme le fruit d'une intervention exclusive du programme de travail de Nairobi. Ainsi, il n'est pas possible d'effectuer une évaluation à part entière sans recevoir d'abord davantage de rétroaction des diverses parties sur la manière dont elles ont utilisé le programme de travail de Nairobi pour éclairer leur processus décisionnel.

Cela dit, le Canada est persuadé que des progrès ont été accomplis envers l'atteinte de ces résultats. Le progrès le plus remarquable résiderait dans l'amélioration de la coopération en matière d'adaptation, comme en témoignent la participation de plus de 170 organisations partenaires et le rôle clé qu'elles ont joué dans la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi.

Un exemple auquel le Canada a contribué directement se rapporte au rôle des ingénieurs professionnels. Le Canada a su reconnaître le rôle fondamental de ces praticiens en matière d'adaptation et, avec le soutien important de notre programme national en matière d'adaptation, Ingénieurs Canada a mis au point un protocole pour l'évaluation de la vulnérabilité des infrastructures face aux changements climatiques. Par l'entremise de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI), association mondiale apparentée à Ingénieurs Canada, le programme de travail de Nairobi a fourni une plateforme idéale pour partager cette expérience à l'échelle internationale. La FMOI est devenue partenaire du programme de travail de Nairobi et a élargi la portée du protocole sur la vulnérabilité des infrastructures. Le premier atelier international sur le protocole a eu lieu en avril 2010 et a pu profiter de la participation d'un autre partenaire du programme, le Centre de changement climatique de la Communauté des Caraïbes. L'application du protocole dans d'autres pays débutera plus tard cette année au Costa Rica et s'étendra, nous l'espérons, à d'autres régions de pays en développement.

Le Canada estime également que des décisions judicieuses ont été prises à l'égard de questions telles que l'amélioration du développement et de la diffusion des connaissances découlant d'activités d'adaptation pratiques, notamment du fait que des liens sont fournis vers des sites maintenus par des organisations partenaires du programme de travail de Nairobi, ce qui évite ainsi à la CCNUCC d'avoir à concevoir des plateformes Web qui feraient double emploi.

Le Canada estime que le résultat escompté en ce qui a trait à l'amélioration des informations et conseils offerts à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires est particulièrement important pour améliorer la coopération internationale en matière d'adaptation. Le modèle actuel selon lequel les informations et conseils sont transmis dès la clôture d'une phase d'activité majeure est à notre sens tout à fait approprié. Nous sommes également prêts à explorer des mécanismes qui pourraient faciliter la production de rapports de la part des autres organes subsidiaires sur l'usage qu'ils ont fait de ces informations et conseils.

Portée des travaux

Les deux domaines thématiques énoncés dans la décision 2/CP.11 (incidences et vulnérabilité, et planification de l'adaptation, actions et mesures) et les sous-thèmes connexes englobent pratiquement tous les aspects de l'adaptation et sont clairement pertinents pour toutes les parties. Une telle pertinence générale est absolument essentielle pour faciliter un taux élevé de participation et d'échange d'information. Les travaux à l'avenir auraient néanmoins avantage à s'orienter sur une portée plus étroite que celle qui correspond actuellement en ce moment aux neuf domaines d'intervention convenus dans les conclusions de la 25^e session du SBSTA (FCCC/SBSTA/2006/11). Compte tenu de l'importance que toutes les parties accordent à l'amélioration des mesures d'adaptation sur le terrain, le Canada continue à proposer que l'on insiste sur les activités liées à la planification et aux pratiques d'adaptation.

Modalités d'exécution

Plusieurs modalités énumérées à l'annexe à la décision 2/CP.11 ont été utilisées de manière efficace, voire au-delà des attentes dans certains cas.

Ateliers et réunions : Les ateliers techniques et les réunions d'experts ont été bien organisés, bien appuyés par les parties et ont pu profiter de la participation des organisations et experts pertinents. Une participation plus poussée de la part des praticiens de l'adaptation augmenterait la portée des échanges d'information et faciliterait l'acquisition progressive du savoir nécessaire. Le Canada a constaté que les entretiens se sont avérés d'autant plus efficaces et interactifs lorsque les sujets de l'atelier étaient bien ciblés. Une participation accrue de la part des trois groupes d'experts de la CCNUCC serait également propice au soutien informatif des travaux menés par les groupes d'experts et les divers participants au programme de travail de Nairobi.

Recours à des experts externes : La portée extrêmement vaste du programme de travail de Nairobi et du volet adaptation en général exige l'accès à un bassin d'expertise vaste et évolutif. Pour l'instant, le programme de travail de Nairobi s'est avéré très efficace pour ce qui est de faire appel à des experts dans le cadre de ses ateliers et réunions techniques ainsi que pour l'élaboration de documents techniques. Les agents de coordination du programme de travail de Nairobi des organisations partenaires constituent un groupe d'experts extrêmement important qui pourrait jouer un rôle plus décisif dans les activités et l'élaboration de programmes à l'avenir.

Rapports et documents techniques : Les bulletins électroniques rédigés par le secrétariat sont un moyen efficace de diffuser certaines informations émanant du programme parmi un public de plus en plus vaste. Les documents techniques rédigés sous l'égide du programme de travail de Nairobi sont également utiles, mais ils gagneraient en crédibilité s'ils étaient soumis à un examen par les pairs. Nous nous rangeons à l'avis exprimé par de nombreuses parties selon lequel il faut davantage de produits utiles aux décideurs qui se penchent sur des problèmes concrets en matière d'adaptation. De nombreux partenaires du programme de travail de Nairobi ont déjà produit ce genre de matériel et ils pourraient être incités à en produire davantage. Parallèlement, il y aurait peut-être intérêt à ce que la CCNUCC produise des données plus accessibles sur des thèmes ou enjeux précis, tels la montée du niveau de la mer ou l'aménagement des eaux, que d'autres pourraient compléter à l'aide d'informations plus précises à l'échelle régionale ou locale.

Présentations ciblées : Le programme de travail de Nairobi s'attendait à obtenir de nombreuses présentations pendant ses cinq premières années d'existence, mais les réponses des parties ont

été plutôt limitées. Nous comprenons l'intérêt de solliciter des présentations exprimant des opinions sur l'efficacité du programme et ses éventuelles orientations futures, mais à moins d'obtenir des réponses d'un nombre suffisant de parties représentant toutes les positions sur un enjeu donné, l'utilité des présentations demeure limitée pour la plupart des enjeux importants.

Autres modalités : Certaines des modalités les plus efficaces pour la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi pour l'instant ne figurent pas dans la décision 2/CP.11. Plus concrètement, les appels à l'action et les promesses d'action réciproques se sont avérés un mécanisme extrêmement efficace pour obtenir l'engagement des organisations externes. Ces modalités d'exécution devraient se poursuivre et s'améliorer dans la mesure du possible.

En bref, le Canada se félicite de constater les progrès qui ont été réalisés à ce jour sur la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi, et reconnaît que son rôle primaire consiste à catalyser l'action, y compris parmi les gouvernements nationaux. Nous estimons que le besoin de disposer d'informations scientifiques et techniques solides pour éclairer les pratiques d'adaptation continuera à prendre de l'ampleur et qu'il est nécessaire de poursuivre les travaux qui sont en cours dans le cadre du programme de travail de Nairobi. Bien que tous les domaines thématiques du programme de travail soient extrêmement pertinents, les activités liées à la planification de l'adaptation et aux pratiques sont particulièrement essentielles pour aider les parties à mettre en œuvre les mesures d'adaptation. Tout en appuyant les modalités d'exécution existantes, nous reconnaissons la nécessité d'obtenir des produits plus « conviviaux » et plus facilement accessibles pour les décideurs. Certaines organisations partenaires pourraient être bien placées pour répondre à ces besoins.
